



## PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



## FLASH « DE VIGNE EN CAVE »

## Objectifs

Fournir des éléments d'aide aux décisions adaptées à la situation locale en matière de protection des cultures de la vigne et d'itinéraire de vinification. A ces éléments peuvent se rajouter des informations techniques ou réglementaires plus générales (gestion des résistances phytosanitaires, autorisation ou contraintes réglementaires ...) et des invitations à des réunions techniques.

### Qui est concerné ?

Tous les viticulteurs d'Alsace.

Toutes les structures de type Caves Coopératives, Négoces, Syndicats viticoles.

Tous les professionnels en lien avec la viticulture (CIVA, IFV, techniciens des caves coopératives, distributeurs de produits phytopharmaceutiques, firmes phytosanitaires ...)

### Prestation proposée

- Ce bulletin technique fait le point de la situation des principales grandes cultures et apporte des règles de décisions et des préconisations. Il vous apporte des conseils sur l'itinéraire technique actualisé en fonction de l'évolution des cultures et des conditions climatiques.
- Conseils en protection du vignoble en prenant en compte le risque phytosanitaire et préconisations pour la gestion du risque (reprise des éléments d'analyse de risque du BSV), en vous fournissant des règles de décisions. Proposition de conseils déclinés tant que possible en fonction des éléments agronomiques ou climatiques des différentes petites régions viticoles.
- Conseils de vinification.

### Nos +

- Champs de compétences multiples en viticulture et en œnologie.
- Des conseils neutres en toute indépendance commerciale.

### Tarif - Durée

Tarif sur demande.

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

### Conseillers référents

#### • A Obernai

■ Marie WOLF  
06 37 54 12 44  
marie.wolf@alsace.chambagri.fr

#### ■ Marie NUSSBAUMER

06 74 56 32 52  
marie.nussbaumer@alsace.chambagri.fr

#### ■ Marie-Noëlle LAUER \*

03 88 95 50 62  
Maire-noelle.lauer@alsace.chambagri.fr

#### • Au Biopôle de Colmar

#### ■ Jérôme ATTARD \*

03 89 20 97 41  
jerome.attard@alsace.chambagri.fr

#### ■ Frédéric SCHWAERZLER \*

03 89 20 97 40  
frederic.schwaerzler@alsace.chambagri.fr

#### ■ Clémence BAILLY \*

03 89 20 97 63  
clemence.bailly@alsace.chambagri.fr

\*\* Responsable des conseillers à l'utilisation des produits pharmaceutiques

\* Conseil à l'utilisation des produits pharmaceutiques

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



### Chambre d'agriculture Alsace

#### ■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM  
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ mail : [direction@alsace.chambagri.fr](mailto:direction@alsace.chambagri.fr)

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

#### ■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038  
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ Site internet : [www.alsace.chambagri.fr](http://www.alsace.chambagri.fr)

